



Communiqué de presse

97/21

Montreuil, le 14 septembre 2021.

Les salarié.e.s indispensables deviennent « jetables »

Des milliers de salarié.e.s toutes catégories confondues des établissements du sanitaire, du médico-social et du social public et privé se sont rassemblé.e.s avec la CGT sur tout le territoire ce 14 septembre 2021, devant les établissements, les ARS et le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Elles et ils dénoncent à nouveau la dégradation de leurs conditions de travail, le manque d'anticipation de formation initiale de professionnel.le.s et l'insuffisance récurrente des effectifs dans les services, l'absence de reconnaissance salariale pour rendre leurs métiers attractifs et permettre une rémunération à leur juste valeur, ainsi que les fermetures de lits et de structures qui se poursuivent dans un contexte de pandémie.

À partir de ce 15 septembre, dans ce contexte dégradé, des milliers de professionnel.le.s formé.e.s et expérimenté.e.s risquent de subir une suspension de leur contrat et/ou de leur exercice, ainsi que des sanctions, parce qu'ils ou elles n'auront pas rempli leur obligation vaccinale. Pour la CGT, l'endigement de la pandémie relève des politiques de prévention et de santé publique et non de la responsabilité des seuls individus.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale réaffirme être favorable à la vaccination libre et consentie car « *il faut convaincre et non contraindre* », mais nous refusons toutes les dispositions brutales et pressions inacceptables faites à l'encontre de salarié.e.s qui n'ont pas encore fait ce choix.

Les futurs départs possibles de professionnel.le.s supplémentaires au sein des établissements vont accélérer immédiatement la dégradation des conditions de travail des personnels restants et des fermetures de services, de lits et de structures par manque de ressources humaines. L'application de la loi du 5 août, notamment à travers la vaccination obligatoire d'une partie des salariés.e.s imposée par le gouvernement, risque de se traduire par la réduction de soins et de prises en charges sociales de la population consécutives à des fermetures supplémentaires dont la responsabilité incombera totalement à l'Etat et aux directeurs des établissements. Des personnels en moins dans les établissements, ce sont immédiatement des lits d'hospitalisation, des places dans les structures sanitaires médico-sociales et sociales en moins.

Plus que jamais, la CGT est déterminée à défendre l'ensemble des salarié.e.s, à renforcer notre système de santé et d'action sociale pour répondre aux besoins de la population et améliorer les conditions de travail des professionnel.le.s.

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale qui conditionne la politique en matière de santé et d'action sociale dans notre pays doit être débattu à l'Assemblée Nationale dans les prochaines semaines, il est temps que le gouvernement et les parlementaires donnent les moyens supplémentaires de financements à la hauteur des enjeux et des besoins de la population et qu'ils répondent aux revendications des personnels qui n'en peuvent plus d'être maltraités et soumis à des menaces et à des injonctions autoritaires.